

>> COMPOSITION DU DOSSIER

1 Rapport de présentation Tomes 1 & 2 (Évaluation Environnementale) et son annexe

- Annexe 1 Étude « Loi Barnier » de réduction de la marge de recul de la RN165

2 Projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.)

3 Règlement et ses annexes

> Règlement écrit

- Annexe 1 : Liste des Emplacements Réservés
- Annexe 2 : Liste des bâtiments susceptibles de changer de destination au sein des zones agricoles et naturelles, au titre de l'article L.151-11 du code de l'urbanisme ;
- Annexe 3 : Préconisations architecturales pour le bâti ancien rural ;
- Annexe 4 : Liste des espèces invasives

> Règlement graphique

- Règlement graphique
- Document graphique annexe « Paysage et patrimoine »

4 Annexes du PLU

> Annexes graphiques (ag)

- Annexe 1 : Plan des Servitudes d'Utilité Publique
- Annexe 2 : Plan des sites archéologiques
- Annexe 3 : Plan du réseau d'Abduction d'Eau Potable
- Annexe 4 : Plan du réseau (a) et projet de zonage (b) d'Eaux Usées
- Annexe 5 : *Projet de* Plan de Zonage des Eaux Pluviales
- Annexe 6 : Inventaire des zones humides et cours d'eau
- Annexe 7 : Plan de Prévention des Risques d'inondation du Blavet Aval
- Annexe 8 : Plan des Espaces Naturels Sensibles et Zones de Prémption du Morbihan
- Annexe 9 : Plan des cheminements piétons
- Annexe 10 : Schéma Vélo Communal
- Annexe 11 : Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Lann Bihoué
- Annexe 12 : Classement sonore des infrastructures de transport terrestre
- Annexe 13 : AVAP /Site Patrimonial Remarquable

> Annexes écrites (ae)

- Annexe 1 : Tableau des Servitudes d'Utilité Publique
- Annexe 2 : Tableau des sites archéologiques
- Annexe 4 : *Projet de* notice (a) et délibération (b, en attente) du zonage d'Eaux Usées
- Annexe 5 : *Projet de* notice (a) et délibération (b, en attente) du zonage d'Eaux Pluviales
- Annexe 6 : Délibération du conseil municipal approuvant l'inventaire des zones humides et cours d'eau
- Annexe 7 : note de présentation (a) et règlement (b) du PPRi Blavet Aval
- Annexe 13 : AVAP /Site Patrimonial Remarquable

> Liste des annexes

5 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Mairie de Hennebont
13 place Maréchal Foch
56704 HENNEBONT

Téléphone : 02 97 85 16 16
Télécopie : 02 97 36 54 78
Courriel : contact@mairie-hennebont.fr

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 30/01/2020
Le Maire,



André HARTEREAU

